

IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19 SUR L'ECONOMIE DES GALERIES D'ART (avril 2020)

A court terme :
SAUVER UNE PROFESSION

**DES GALERIES
PETITES ET FRAGILES**
52% des galeries ont un CA < 41 600 € / mois (500 K€)

UN ECOSYSTEME EN DANGER

7 650 artistes sans revenu + emplois directs
52 400 emplois indirects

PLUS D'1/3 DES GALERIES RISQUENT DE FERMER

46% des galeries ont fermé lors de la crise de 1992
Fragilité des galeries qui investissent beaucoup à l'exportation

A moyen terme :
RELANCER UN SECTEUR

IMPACT ATTENDU SUR 12 A 18 MOIS

A long terme :
PRESERVER L'OFFRE CULTURELLE

L'IMAGE DE LA FRANCE L'ATTRACTIVITE TOURISTIQUE

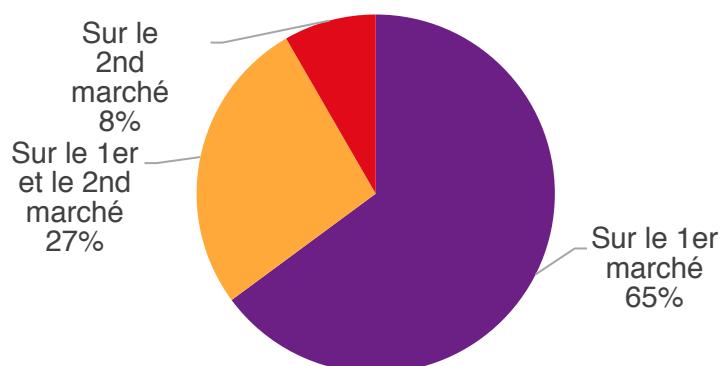
IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19 SUR L'ECONOMIE DES GALERIES D'ART (avril 2020)

La présente note est le résultat d'une étude réalisée en quelques jours sur les 279 galeries du Comité professionnel des galeries d'art afin d'évaluer l'impact de la crise sanitaire sur leur économie*. Ces 279 galeries représentent un ensemble de galeries dites « de promotion », c'est-à-dire s'investissant dans la production des œuvres de leurs artistes, participant régulièrement à des foires et qui s'emploient à valoriser le travail de leurs artistes à l'international. Il serait pertinent de faire valoir ces données à l'échelle du nombre de galeries sur du territoire⁽¹⁾⁽²⁾.

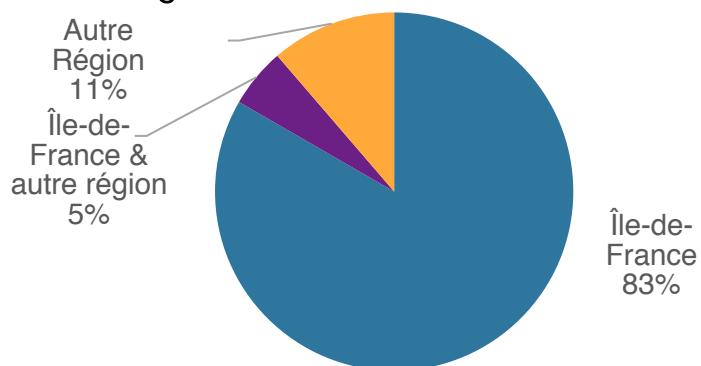
Les caractéristiques principales des galeries du CPGA sont les suivantes :

- Toutes petites structures : 67% employant moins de 3 salarié·e·s, 85% de ces TPE employant moins de 5 salarié·e·s
- 52% des galeries déclarent un chiffre d'affaires inférieur à 41 600 € mensuels (500K€ annuels). Le CA moyen des galeries du CPGA est de 1 650 000 € annuels. Cette moyenne est tirée vers le haut par 11% des galeries ayant un CA supérieur à 3 M€.
- 23 ans d'existence en moyenne, les galeries participent largement au rayonnement de la France.

Domaine d'intervention des galeries



Localisation des galeries



COMITÉ PROFESSIONNEL DES GALERIES D'ART

1. CE QUE REPRESENTE LA CRISE EN TERMES DE PERTES IMMÉDIATES POUR NOS GALERIES

DES DEPENSES IRRECUPERABLES :

La trésorerie avancée dans la production et l'organisation d'expositions dans les galeries (mars à juin 2020) représente des frais engagés à hauteur de 33 220 € en moyenne par galerie dont 57% ne pouvant être récupérés. Cette perte immédiate s'élève donc à **5 271 895 €** pour l'ensemble de nos adhérent·e·s.

Les 31% qui ont participé à des foires en début de crise sanitaire (de février à mi-mars) estiment avoir perdu 32 700 € engagés en moyenne (baisse amorcée des ventes, foires écourtées et annulées), soit **2 440 604 €** pour la totalité des galeries engagées.

LE MANQUE A GAGNER

Il représente **36,7% du CA annuel** des galeries, soit un manque à gagner cumulé avec les dépenses perdues de **176 385 713 €** pour l'ensemble des galeries du CPGA, ce chiffre devant être extrapolé aux galeries sur l'ensemble du territoire ⁽¹⁾ ⁽²⁾.

LA TRESORERIE ENGAGEE SUR LES FOIRES

Le printemps est une saison haute pour le monde de l'art qui s'amorce en mars. 74% des galeries du CPGA se sont engagées dans des foires durant le 1^{er} semestre 2020 (1 à 3 foires par galeries) dont 69% d'entre-elles entre mi-mars et fin juin 2020. Les sommes engagées par ces galeries ayant prévu de participer à des foires entre mi-mars et fin juin s'élèvent à plus de 30 000 € en moyenne par galerie, soit **5 211 654 € de frais engagés au total**.

EN RÉSUMÉ

Exprimés / Bases	Echantillon	En % du	Adhérents **
	168	CA an	279
CA annuels des galeries	277 000 000.00 €		460 017 857.14 €
Les pertes sur les foires de Février à mi-Mars	1 469 611.00 €	0.5%	2 440 603.98 €
Les pertes prévues sur les expositions en galeries	3 174 474.38 €	1.1%	5 271 894.96 €
Soit des pertes estimées à ...	4 644 085.38 €	1.7%	7 712 498.94 €
Pour un CA attendu sur la période	101 566 666.67 €	36.7%	168 673 214.29 €
Soit un manque à gagner	106 210 752.05 €	38.3%	176 385 713.23 €
Les investissements faits sur les expositions en galeries non perdus	2 406 418.62 €	0.9%	3 996 373.78 €
Les frais engagés sur les foires de mi-Mars à fin Juin	3 138 200.00 €	1.1%	5 211 653.57 €
Soit un manque immobilisé	5 544 618.62 €	2.0%	9 208 027.35 €

* Données calculées par les centres de classe / ** Sous réserve de la représentativité de l'échantillon

COMITÉ PROFESSIONNEL DES GALERIES D'ART

Hôtel Salomon de Rothschild
11 rue Berryer, 75008 Paris
+33(0)1 42 66 66 62

2. LA FERMETURE DES ESPACES ET LES CONSEQUENCES SUR LE COMPORTEMENT DES COLLECTIONNEURS VONT AVOIR UN IMPACT DURABLE :

DES GALERIES DEPENDANTES DES FLUCTUATIONS DES MARCHES

Dans le secteur du marché de l'art, les pertes immédiates ne peuvent être compensées par une relance rapide. En effet, si *les galeries d'art ont une existence précaire dont la situation économique est fortement dépendante de l'évolution générale du marché, leurs chiffres d'affaires dépendent immédiatement du comportement des collectionneurs*. De plus, par rapport à d'autres secteurs, les galeries ont besoin de s'internationaliser pour se développer et assurer la carrière des artistes français, ce qui les rend plus dépendantes de la conjoncture mondiale ⁽³⁾.

PLUS D'UN TIERS DES GALERIES RISQUENT DE FERMER

Par exemple, lors de la crise du marché de l'art de 1991, **46% des galeries ont fermé entre 1990 et 1994** : la reprise ne fut amorcée qu'à partir de 1995 et ce n'est qu'en 1998 que les deux tiers des galeries redevinrent excédentaires. ⁽⁴⁾.

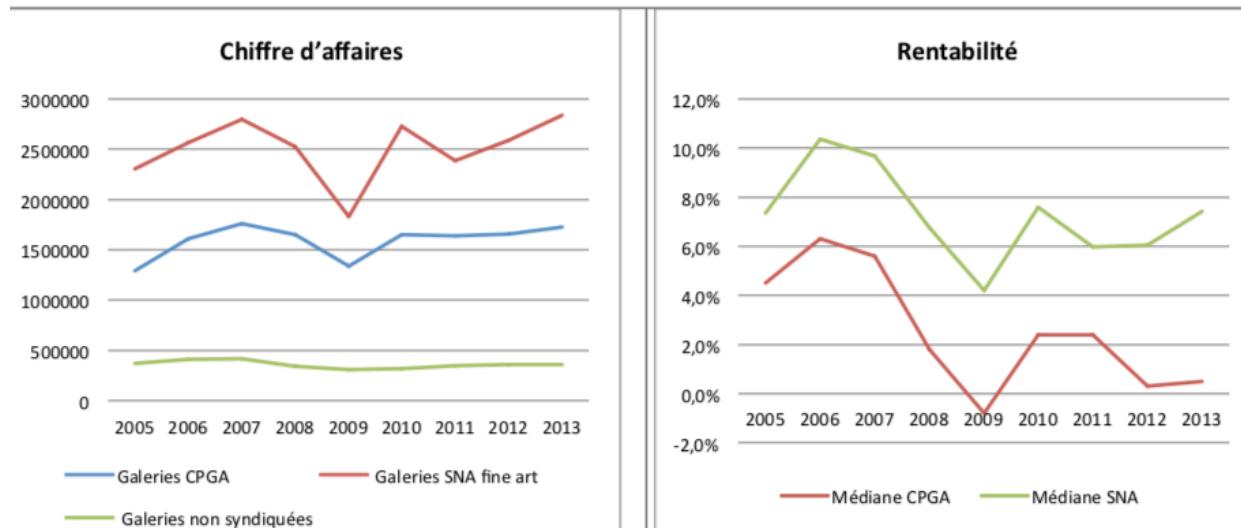
PROJECTION : Sans plan de relance à moyen et long termes, il est à prévoir la fermeture d'un tiers des galeries françaises dans les mois et années à venir, conséquence directe de la crise sanitaire 2020. Il est à noter qu'un CA médian entre 1 M€ et 3 M€ n'implique pas forcément de bénéfice ni de trésorerie disponible (les charges des galeries (loyers, salaires, promotion, participation à des foires, etc. étant particulièrement élevées) ⁽³⁾. Les entreprises pouvant tenir sur la durée sont donc quelques-unes des rares galeries ayant un CA au-delà de 5 M€ (11%).

UN RETOUR A LA NORMALE ESTIME PAR LES ECONOMISTES DE 12 A 18 MOIS

A la différence d'autres secteurs, le marché de l'art souffre d'un décalage conséquent entre la fin de la crise et le début de la relance. En 1994, trois économistes Olivier Chanel, Louis André Gérard Varet et Victor Ginsburgh, ont démontré le décalage de six mois à un an entre l'affectation du marché boursier et son impact sur le marché de l'art. Leurs travaux ont été corroborés par d'autres études démontrant une reprise pouvant être décalée jusqu'à 18 mois.

- Les crises de 2008 et de 2013, ont été préjudiciables aux galeries de promotion ; leur rentabilité médiane s'est redressée très faiblement (cf. schéma ci-dessous). Ces données étayent la grande fragilité financière de nombre de galeries de promotion, les actions coûteuses qu'elles sont appelées à mettre en œuvre pour développer la carrière de leurs artistes en sont en partie responsables ⁽⁴⁾.

Évolution du chiffre d'affaires et de la rentabilité des galeries⁽⁴⁾



- Les dépenses pour les foires regroupées à l'automne s'ajouteront aux frais d'expositions et de la rentrée. Peu de galeries pourront faire face à l'investissement financier que cela représente après une période de six mois sans vente et lourde de dépenses incompressibles.

3. LA FERMETURE DE GALERIES ENGENDRENT DES CONSEQUENCES IMMÉDIATES SUR :

LES ARTISTES :

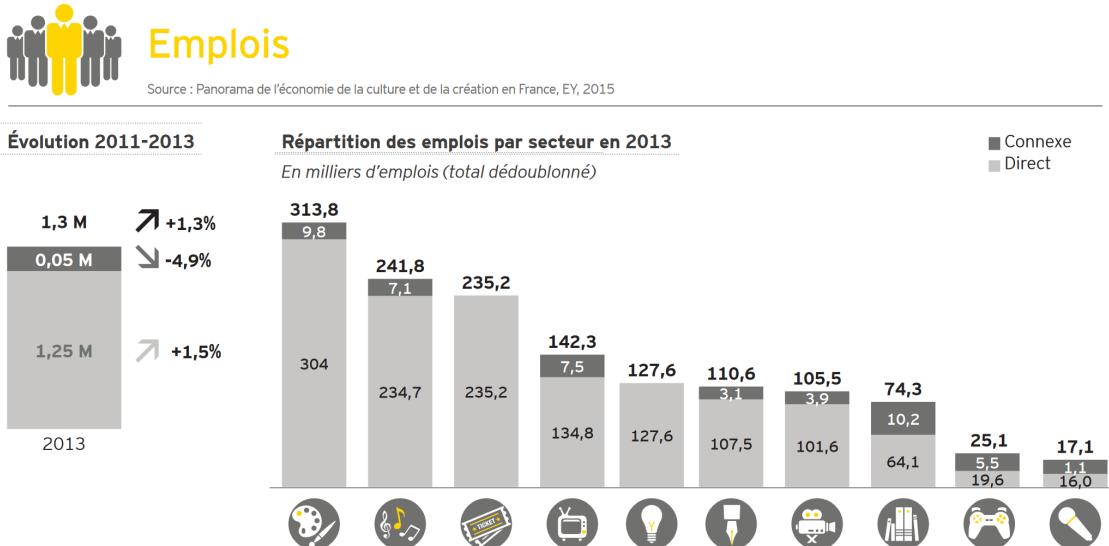
- une galerie représente en moyenne 23 artistes ce qui équivaut à 6 515 artistes pour l'ensemble des galeries du CPGA. Ce chiffre devrait être extrapolé aux galeries sur l'ensemble du territoire⁽¹⁾⁽²⁾.
- 55% des artistes représentés sont des artistes de la scène française : Ce taux est différent selon la taille des galeries avec, pour les plus petites, 61% d'artistes de la scène française. Les galeries d'art jouent un rôle essentiel dans l'émergence et la construction de la notoriété des artistes et, donc de la vitalité de la scène artistique française.
- 92 % de nos galeries interviennent sur le premier marché : ainsi, environ 6 027 artistes vivants dépendent directement des revenus des ventes en galeries.

COMITÉ PROFESSIONNEL DES GALERIES D'ART

LES EMPLOIS INDUITS A FORTE VALEUR AJOUTEE ET NON-DELOCALISABLES

Avec plus de 300 000 emplois, les arts visuels et graphiques restent leaders en termes d'emploi culturel. Parmi les différentes activités, celle des marchand·e·s d'art générait, en 2013, 51 920 emplois, soit 15% de l'ensemble des arts visuels⁽⁵⁾.

Les arts visuels et graphiques affirment leur place de 1^{er} employeur culturel⁽⁵⁾



- **Emploi des marchand·e·s d'arts et organisation de foires et expositions d'art**
= 52 400 emplois⁽⁴⁾ :

Un écosystème de métiers à l'expertise irremplaçable et dépendant immédiatement du marché de l'art risque de s'effondrer : collaborateur·rice·s immédiats des galeristes, encadreur·euse·s, restaurateur·rice·s, expert·e·s et historien·ne·s d'art, commissaires d'exposition, artisan·e·s d'art, organisateur·rice·s de foires et leurs prestataires, régisseur·euse·s, éditeur·rice·s, juristes spécialisé·e·s...

Source : panorama de l'économie de la culture et de la création en France EY, 2015⁽⁵⁾

Emplois générés	Évolution 2011-2013	Emplois 2013
Auteurs des arts visuels*, artisans et ouvriers d'art (2012)	+3%	73 492
Architectes	-0,3%	29 831
Professionnels des arts graphiques, de la mode et de la décoration (2012)	+8%	105 633
Emplois dans les musées	+5%	20 129
Emplois des marchands d'arts	-1%	51 920
Emplois liés à l'impression 3D	NA	83
Artisans et ouvriers d'art (2012)	-1%	22 905
Emplois directs	+3,3%	303 993
Distribution d'équipements photographiques (2012)	+3%	7 480
Organisation de foires et expositions d'art	+6%	484
Livres beaux-arts et bandes dessinées*	+23%	561
Presse arts visuels*	-7%	823
Ventes de matériel de dessin et beaux-arts	+3%	467
Emplois connexes	+3,1%	9 815
TOTAL EMPLOIS	+3,3%	313 808

COMITÉ PROFESSIONNEL DES GALERIES D'ART

Hôtel Salomon de Rothschild

11 rue Berryer, 75008 Paris

+33(0)1 42 66 66 62

L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE DE LA FRANCE

Les galeries, espaces gratuits, ouverts à tous·tes et tenue·s par des professionnel·e·s à l'expertise de renom, constituent une offre culturelle dont la diversité et la richesse participe à l'excellence de la France. Valorisée par le tourisme et les foires internationales, la programmation des galeries d'art offre un pendant complémentaire à celle des musées français et est le témoin inestimable de l'art de notre époque.

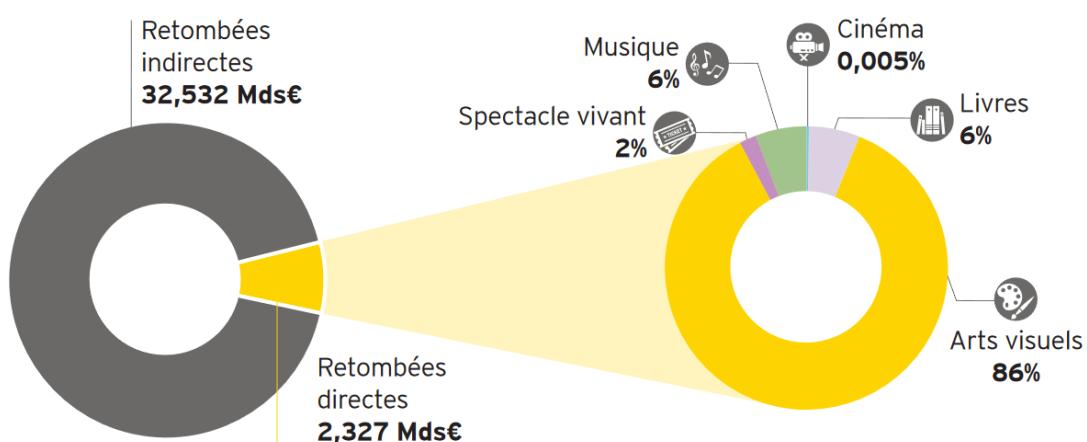
La France est la première destination touristique mondiale, avec 84 millions de visiteurs internationaux en 2014. Cette attractivité est le fruit de la richesse du patrimoine français, de la diversité de l'offre touristique et de la visibilité de ses attractions culturelles et de loisirs. L'économie de la culture est un élément déclencheur dans le choix de la France comme destination touristique : 35% des touristes étrangers déclarent venir séjourner en France principalement pour le tourisme culturel.

Les impacts directs des ICC sur le tourisme sont estimés en 2013 à 2,327 milliards d'euros, sous forme de billetterie (musées, spectacles...).

- **Les retombées indirectes**, comprises comme les dépenses touristiques diverses (shopping, alimentation, restauration) issues d'un séjour à dimension culturelle, sont quant à elles estimées à 32,5 milliards d'euros. **Le secteur des arts visuels représente 86% de ces retombées indirectes**, soit 27,95 milliards d'euros⁽⁴⁾.
- Valeur économique des marchands d'art et des organisateurs de foires et expositions d'art = 2 835 000 000€⁽⁵⁾.

Évaluation des retombées économiques du tourisme en France en 2013

En milliards d'euros



Source : Ministère de la Culture et de la Communication, 2015, consolidation EY 2015

COMITÉ PROFESSIONNEL DES GALERIES D'ART

➤ Une place incontournable pour les marchés de l'art

Riche de son patrimoine artistique et de ses foires à dimension internationale (Fiac, Art Paris, Paris Photo...), la France conforte sa position sur les marchés internationaux en tant que 4^e marché mondial de l'art, et premier en Europe continentale (hors UK), avec 7 des parts du marché mondial (en valeur), et 21 des parts des marchés européens (UK compris). Face à la concurrence de la place londonienne et celle plus récente des pays émergents, les vendeurs français doivent poursuivre leur ouverture à l'international, dans un secteur particulièrement soumis aux risques de délocalisation.

* L'enquête réalisée par le CPGA (mars 2020) a eu un fort taux de réponse avec 60% des adhérents. Les analyses menées sur l'échantillon des répondants et les données disponibles sur les adhérents au CPGA, permettent de considérer la base de l'enquête comme représentative des adhérents.

L'enquête a été réalisée en interne avec le concours de Nathalie Moureau et Pierre Marin – Institut d'études IDDEM.

- (1) 2 192 galeries identifiées en France en 2012 - *Les galeries d'art contemporain en France en 2012* – François Rouet, Etude du Deps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2012.
- (2) 1 345 galeries parmi les diffuseurs - *Portrait économique des diffuseurs d'art actuel inscrits à la maison des artistes* - Muriel De Vriese, Bénédicte Martin, Nathalie Moureau et Dominique Sagot-Duvauroux, Ministère de la Culture - 2011
- (3) *Les galeries d'art contemporain en France, Portrait et enjeux dans un marché de l'art mondialisé* –Françoise Benhamou, Nathalie Moureau, Dominique Sagot-Duvauroux, Etude du Deps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2001
- (4) *Le Comité Professionnel des Galeries d'Art, 70 ans d'histoire 1947-2017* – Chapitre 17, *Les galeries CPGA, du commerce à l'opérateur culturel*, Nathalie Moureau, sous la direction de Julie Verlaine, 2017
- (5) *Création sous tension, 2^e Panorama de l'économie de la culture et de la création en France* – Etude réalisée par Ernst & Young, 2015

COMITÉ PROFESSIONNEL DES GALERIES D'ART

Hôtel Salomon de Rothschild
11 rue Berryer, 75008 Paris
+33(0)1 42 66 66 62

DES MESURES D'URGENCE ET UNE CONTRIBUTION DE TOUS·TES INDISPENSABLES

DES MESURES LIEES A L'ACQUISITION D'ŒUVRES D'ART

- des budgets d'acquisitions renforcés au niveau de l'État et des collectivités territoriales, un signal fort
- une application stricte de leviers déjà existants et pas toujours respectés :
 - privilégier les galeries françaises quand un·e artiste est parallèlement représenté·e à l'étranger
 - application systématique du 1% artistique dans les constructions publiques
 - associer la galerie "porteur de projet" lors d'une commande publique auprès d'artistes notoirement représenté·e·s par une galerie française
- des budgets d'acquisitions publiques dédiés à des artistes modernes pour lesquels les galeries font un travail de promotion (ayant un contrat de représentation ou de promotion avec les ayants droits).

DES DISPOSITIFS INCITATIFS A RENFORCER OU A CREER

- Déduction fiscale pour l'acquisition d'œuvres d'artistes vivant·e·s par les entreprises :
 - Pérenniser le dispositif fiscal incitatif remis en question par le gouvernement à partir de 2022
 - Adapter le dispositif à la baisse moyenne du CA des entreprises afin de maintenir leur niveau d'acquisitions
- Mise en place d'avantages fiscaux à destination des personnes privées pour l'acquisition d'œuvres d'artistes vivant·e·s, sur le modèle du dispositif existant pour les entreprises
- Pérennisation des prêts à taux zéro, ou à très faible taux, à destination des galeries pour soutenir le fonctionnement et le développement de leur activité

UN SOUTIEN DU MARCHE DE L'ART

- Garantie de la part des foires de proposer :
 - des conditions de ventes adaptées au contexte international altéré et à l'insécurité économique
 - des conditions d'annulation sans coût pour les galeries, en mobilisant notamment leurs interlocuteur·rice·s (lieu exploité, assureurs, fournisseurs)
- Une relance des acquisitions par les particuliers et les fondations dès la réouverture des galeries et la reprise des foires
- Soutien de la part des collectionneur·euse·s et de leurs associations au profit des galeries françaises
- Commissions d'acquisitions exceptionnelles par les fondations d'entreprises qui ont des collections

DES LEVIERS DIRECTS

- Mise en adéquation des seuils d'exportation avec la valeur des œuvres sur le marché de l'art
- Une contribution diffuseur sur le CA HT : appliquer le 1% diffuseur sur le CA HT, soit supprimer la double taxation TVA + 1% diffuseur sur ce même CA.